



Étapes et droits de succession

Par Zaza92

Bonjour,

Mon père est décédé il y a quelques années maintenant et j'aimerais savoir à quoi m'attendre si ma mère venait à décéder, afin de prévoir et m'organiser.

Comment se passe la succession? Si elle a 30 000? dans son compte, qu'advientra t'il de cette somme? Et de combien environ seront les frais de succession?

Je vous remercie par avance pour votre aide!

Par yapasdequoi

Bonjour

La succession de votre père a-t-elle été traitée ?

Pour un héritage de 30 000 euros il n'y a pas de droits de succession pour les enfants.

Mais y a-t-il d'autres biens ?

Par Zaza92

Merci beaucoup pour votre réponse rapide!

Oui la succession a bien été réglée.

Je vous remercie pour les infos!